

- Le gouvernement canadien mettra fin à l'Accord économique à long terme qu'il a passé avec la Roumanie.

- Toutes les rencontres et consultations entre représentants canadiens et roumains ont été annulées, et aucune n'aura lieu jusqu'à nouvel ordre.

- Le Canada demandera instamment au Conseil de sécurité de condamner la Roumanie dans les termes les plus forts.

- Le Canada demandera à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies de réprouber le comportement de la Roumanie.

Ces mesures font suite aux protestations adressées à l'ambassadeur de Roumanie au Canada, convoqué les 14 et 18 décembre, et à celles adressées aux autorités roumaines à Bucarest, qui leur ont opposé une fin de non-recevoir.

- Monsieur Clark a déclaré que ces mesures resteront en vigueur jusqu'à ce que les autorités roumaines adoptent un comportement civilisé.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Mark Entwistle
Bureau des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada

Tél.: (613) 992-6488